

## 364807-2026 - Competition

France – Electrical fitting work – Travaux d'entretien annuel de courants faibles: télévision, interphonie et contrôle d'accès sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat

OJ S 101/2026 28/05/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

### 1. Buyer

---

#### 1.1. Buyer

Official name: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Email: [constant.picco@cotedazurhabitat.fr](mailto:constant.picco@cotedazurhabitat.fr)

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Housing and community amenities

### 2. Procedure

---

#### 2.1. Procedure

Title: Travaux d'entretien annuel de courants faibles: télévision, interphonie et contrôle d'accès sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat

Description: La consultation a pour objet l'exécution des travaux suivants : Travaux de courants faibles - télévision - interphonie sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat. Les travaux se définissent comme des travaux d'entretien courant, de gros entretien, et peuvent s'appliquer ponctuellement à des opérations d'investissement et d'amélioration concernant les logements, les bâtiments et les locaux ou les parties communes du patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Procedure identifier: 9ad56a89-b9c2-4294-85ca-870df7f406cc

Internal identifier: 2026 AOO travaux de courants faibles

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: La consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L. 2124-1 de la partie législative du Code de la commande publique ; et des articles R.2124-1, R.2124-2, et R.2161-2 à R.2162-5.

##### 2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45311200 Electrical fitting work

##### 2.1.2. Place of performance

Town: Nice et autres commune des Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: French Southern and Antarctic Lands

Additional information: La valeur estimée mentionnée dans l'avis (799 912 euros HT) correspond aux montants estimatifs annuels des 2 lots, sur la base des DQE. La valeur maximale de l'accord-cadre mentionnée (3 200 000 euros H.T.) correspond aux montants maximum annuels contractuels des deux lots (400 000 € HT chacun), entendus sur la durée totale des accords-cadres, soit 4 ans.

##### 2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 799 911,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 3 200 000,00 EUR

#### 2.1.4. General information

Additional information: Les candidats auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le site internet : <https://www.achatpublic.com>  
Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHATPUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156- 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com).

##### Legal basis:

Directive 2014/24/EU

#### 2.1.5. Terms of procurement

##### Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

##### Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

#### 2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Bankruptcy: Autres causes: voir règlement de consultation

## 5. Lot

---

### 5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot 1 : agences d'Antibes, Carros, Saint-Augustin et Las Planas

Description: L'accord-cadre à bons de commande multi-attributaires a pour objet l'exécution des travaux suivants : Travaux de courants faibles - télévision - interphonie sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat, pour les agences d'Antibes, Carros, Saint-Augustin et Las Planas. Les travaux se définissent comme des travaux d'entretien courant, de gros entretien, et peuvent s'appliquer ponctuellement à des opérations d'investissement et d'amélioration concernant les logements, les bâtiments et les locaux ou les parties communes du patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Internal identifier: 1

#### 5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45311200 Electrical fitting work

Additional classification (cpv): 32324300 Television equipment

#### 5.1.2. Place of performance

Town: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

### 5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

### 5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: La durée de l'accord-cadre est de 12 mois. Il est reconductible 3 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, avec un montant maximum annuel contractuel de 400 000 euros HT. Le pouvoir adjudicateur a seul la possibilité de dénoncer ledit accord-cadre, cette dénonciation devra intervenir obligatoirement au minimum 4 mois avant chaque échéance. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à une reconduction anticipée dans les conditions définies au marché.

### 5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 399 996,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 1 600 000,00 EUR

### 5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Une nouvelle consultation sera lancée à l'issue de la dernière période de reconduction, ou en cas de non-reconduction.

#### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée indiquée (400 000 € HT) correspond au montant estimé annuel issu du DQE. La valeur maximale indiquée (1 600 000 € HT) correspond au montant maximum contractuel (400 000 € HT) entendu sur la durée totale de l'accord-cadre, soit 4 ans.

### 5.1.7. Strategic procurement

Green Procurement Criteria: National Green Public Procurement criteria

### 5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent): (Article R. 2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre

est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume sous-traité doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations et travaux faisant l'objet du contrat, réalisés au cours des cinq dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution de l'accord-cadre.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation et les travaux pour lesquels il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande.

#### 5.1.10. Award criteria

**Criterion:**

Type: Price

Name: Critère du prix

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour chaque lot pour 50 % (ramenés à 50 points /100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de

l'ensemble des prix unitaires portés au BPU, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres).

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

**Criterion:**

Type: Quality

Name: Critère de la valeur technique

Description: La valeur technique de l'offre sera évaluée pour 40% (ramenés à 40 points/100) de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Les moyens humains avec lesquels le candidat envisage de réaliser les travaux et prestations de l'accord-cadre (effectifs et qualifications adaptées), (7,5 points): Côte d'Azur Habitat appréciera la suffisance des effectifs, ainsi que la pertinence des qualifications des équipes dédiées. 2) Les moyens matériels et dispositifs de sécurité dédiés à la réalisation des travaux et prestations de l'accord-cadre (véhicules, matériel, outillage, équipements et dispositifs de sécurisation des interventions), (7,5 points) : Côte d'Azur Habitat appréciera l'adéquation, la disponibilité et la pertinence des moyens matériels et dispositifs mis en oeuvre pour assurer la bonne exécution et la sécurisation des travaux et/ou prestations. 3) La méthodologie de gestion des demandes de devis et des bons de commande (procédure de prise en compte, suivi et modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat), (10 points): Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence, la clarté et l'efficacité de la méthodologie proposée par le candidat pour la gestion des demandes de devis et des bons de commande, notamment en ce qui concerne la procédure de prise en compte, le suivi des demandes, et les modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat. Une attention particulière sera portée aux interventions urgentes. 4) La méthodologie mise en place pour l'exécution des travaux et prestations en milieu occupé (logements ou parties communes), incluant la communication avec tous les acteurs, la prise de rendez-vous, la procédure d'intervention, la protection des biens et ouvrages, le maintien en propreté des zones d'intervention et le repli du chantier, (10 points) : Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence, la cohérence et l'efficacité de la méthodologie proposée par le candidat pour l'exécution des travaux et/ou prestations, notamment en ce qui concerne l'organisation des interventions, la coordination et la communication avec les occupants et les différents acteurs, les procédures d'intervention, la protection des logements et parties communes, le maintien en propreté des zones d'intervention ainsi que le repli complet et sécurisé du chantier. 5) Les fiches techniques des matériels et appareillages utilisés conformes aux prescriptions du CCTP, selon les numéros d'articles du BPU (5 points) : - 2.2.1.1 - Antenne UHF - 2.2.2.1 - Amplificateur TNT programmable - 2.2.5.1 - Amplificateur satellite 18dB BIS - 2.2.5.2 - Amplificateur satellite 30dB BIS - 2.2.5.5 - Commutateur autonome 9 entrées / 4 sorties - 2.2.5.6 - Commutateur autonome 9 entrées / 8 sorties - 2.2.4.1 - Parabole fibre 80 cm + tête LNB - 3.3.1.1 - Platine digitale façade inox standard - 3.3.1.3 - Platine digitale façade inox norme handicap - 3.3.1.5 - Platine digitale système téléphonique façade inox avec tête de lecture intégrée - 3.3.2.1 - Centrale VIGIK+ 1 porte - 3.3.2.2 - Centrale VIGIK+ 2 portes - 3.3.3.1 - Combiné audio type 1+N / 4+N - 3.3.3.3 - Combiné audio / vidéo norme handicap - 3.3.3.16 - Module GSM Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence, la complétude et la conformité des fiches techniques fournies par le candidat.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

**Criterion:**

Type: Quality

Name: Critère environnemental

Description: La valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 10% (ramenés à 10 points/100) de la note totale au vu des éléments fournis (pouvant être contenus dans le mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre, ou dans une note environnementale à part) faisant apparaître : 1) La Démarche environnementale de l'entreprise comprenant des mesures applicables aux prestations de l'accord-cadre (gestion et valorisation des déchets de chantier, pratiques écoresponsables pendant les interventions, choix de matériaux ou procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature), (5 points) Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence des mesures environnementales mises en œuvre pour l'exécution des prestations de l'accord-cadre, notamment en matière de gestion des déchets de chantier, de réduction des nuisances lors des interventions et de limitation des impacts environnementaux.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 10

#### 5.1.11. Procurement documents

Deadline for requesting additional information: 19/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_5YqD6hT0U3](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_5YqD6hT0U3)

#### 5.1.12. Terms of procurement

##### Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2026\\_5YqD6hT0U3](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_5YqD6hT0U3)

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 01/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

##### Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

#### 5.1.15. Techniques

##### Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 2

##### Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

#### 5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif de Nice

Review organisation: Tribunal administratif de Nice

Information about review deadlines: introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice

dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Nice

Organisation receiving requests to participate: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation processing tenders: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

## **5.1. Lot: LOT-0002**

Title: Lot 2 : agences de Bon Voyage, Menton, l'Ariane et Le Forum

Description: La consultation a pour objet l'exécution des travaux suivants : Travaux d'entretien annuel de courants faibles - télévision - interphonie sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat- Agences Bon Voyage, Menton, Ariane, Le Forum Les travaux se définissent comme des travaux d'entretien courant, de gros entretien, et peuvent s'appliquer ponctuellement à des opérations d'investissement et d'amélioration concernant les logements, les bâtiments et les locaux ou les parties communes du patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Internal identifier: 2

### **5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45311200 Electrical fitting work

Additional classification (cpv): 32324300 Television equipment

### **5.1.2. Place of performance**

Town: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 1 Year

### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: La durée de l'accord-cadre est de 12 mois. Il est reconductible 3 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, avec un montant maximum annuel contractuel de 400 000 euros HT. Le pouvoir adjudicateur

a seul la possibilité de dénoncer ledit accord-cadre, cette dénonciation devra intervenir obligatoirement au minimum 4 mois avant chaque échéance. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à une reconduction anticipée dans les conditions définies au marché.

#### 5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 399 916,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 1 600 000,00 EUR

#### 5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Une nouvelle consultation sera lancée à l'issue de la dernière période de reconduction, ou en cas de non-reconduction.

##### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée indiquée (400 000 € HT) correspond au montant estimé annuel issu du DQE. La valeur maximale indiquée (1 600 000 € HT) correspond au montant maximum contractuel (400 000 € HT) entendu sur la durée totale de l'accord-cadre, soit 4 ans.

#### 5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent): (Article R. 2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume sous-traité doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations et travaux faisant l'objet du contrat, réalisés au cours des cinq dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une

société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution de l'accord-cadre.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation et les travaux pour lesquels il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande.

#### 5.1.10. Award criteria

**Criterion:**

Type: Price

Name: Critère du prix

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour chaque lot pour 50 % (ramenés à 50 points /100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres)

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

**Criterion:**

Type: Quality

Name: Critère de la valeur technique

Description: La valeur technique de l'offre sera évaluée pour 40% (ramenés à 40 points/100) de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Les moyens humains avec lesquels le candidat envisage de réaliser les travaux et prestations de l'accord-cadre (effectifs et qualifications adaptées), (7,5 points) : Côte d'Azur Habitat appréciera la suffisance des effectifs, ainsi que la pertinence des qualifications des équipes dédiées. 2) Les moyens matériels et dispositifs de sécurité dédiés à la réalisation des travaux et prestations de l'accord-cadre (véhicules, matériel, outillage, équipements et dispositifs de sécurisation des

interventions), (7,5 points) : Côte d'Azur Habitat appréciera l'adéquation, la disponibilité et la pertinence des moyens matériels et dispositifs mis en œuvre pour assurer la bonne exécution et la sécurisation des travaux et/ou prestations. 3) La méthodologie de gestion des demandes de devis et des bons de commande (procédure de prise en compte, suivi et modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat), (10 points) : Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence, la clarté et l'efficacité de la méthodologie proposée par le candidat pour la gestion des demandes de devis et des bons de commande, notamment en ce qui concerne la procédure de prise en compte, le suivi des demandes, et les modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat. Une attention particulière sera portée aux interventions urgentes. 4) La méthodologie mise en place pour l'exécution des travaux et prestations en milieu occupé (logements ou parties communes), incluant la communication avec tous les acteurs, la prise de rendez-vous, la procédure d'intervention, la protection des biens et ouvrages, le maintien en propreté des zones d'intervention et le repli du chantier, (10 points) : Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence, la cohérence et l'efficacité de la méthodologie proposée par le candidat pour l'exécution des travaux et/ou prestations, notamment en ce qui concerne l'organisation des interventions, la coordination et la communication avec les occupants et les différents acteurs, les procédures d'intervention, la protection des logements et parties communes, le maintien en propreté des zones d'intervention ainsi que le repli complet et sécurisé du chantier. 5) Les fiches techniques des matériels et appareillages utilisés conformes aux prescriptions du CCTP, selon les numéros d'articles du BPU (5 points) : - 2.2.1.1 – Antenne UHF - 2.2.2.1 – Amplificateur TNT programmable - 2.2.5.1 – Amplificateur satellite 18dB BIS - 2.2.5.2 – Amplificateur satellite 30dB BIS - 2.2.5.5 – Commutateur autonome 9 entrées / 4 sorties - 2.2.5.6 – Commutateur autonome 9 entrées / 8 sorties - 2.2.4.1 – Parabole fibre 80 cm + tête LNB - 3.3.1.1 – Platine digitale façade inox standard - 3.3.1.3 – Platine digitale façade inox norme handicap - 3.3.1.5 – Platine digitale système téléphonique façade inox avec tête de lecture intégrée - 3.3.2.1 – Centrale VIGIK+ 1 porte - 3.3.2.2 – Centrale VIGIK+ 2 portes - 3.3.3.1 – Combiné audio type 1+N / 4+N - 3.3.3.3 – Combiné audio / vidéo norme handicap - 3.3.3.16 – Module GSM Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence, la complétude et la conformité des fiches techniques fournies par le candidat.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

**Criterion:**

Type: Quality

Name: Critère environnemental

Description: La valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 10% (ramenés à 10 points/100) de la note totale au vu des éléments fournis (pouvant être contenus dans le mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre, ou dans une note environnementale à part) faisant apparaître : 1) La Démarche environnementale de l'entreprise comprenant des mesures applicables aux prestations de l'accord-cadre (gestion et valorisation des déchets de chantier, pratiques écoresponsables pendant les interventions, choix de matériaux ou procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature), (5 points) Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence des mesures environnementales mises en œuvre pour l'exécution des prestations de l'accord-cadre, notamment en matière de gestion des déchets de chantier, de réduction des nuisances lors des interventions et de limitation des impacts environnementaux.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 10

## 5.1.11. Procurement documents

Deadline for requesting additional information: 17/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_5YqD6hT0U3](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_5YqD6hT0U3)

#### 5.1.12. Terms of procurement

##### Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2026\\_5YqD6hT0U3](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_5YqD6hT0U3)

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

##### Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

#### 5.1.15. Techniques

##### Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 2

##### Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

#### 5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif de Nice

Review organisation: Tribunal administratif de Nice

Information about review deadlines: introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A

exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Nice

## 8. Organisations

---

### 8.1. ORG-0001

Official name: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Registration number: 49271391200011

Postal address: 53 boulevard René Cassin

Town: Nice

Postcode: 06200

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Contact point: M. Picco Constant - Acheteur public confirmé

Email: [constant.picco@cotedazurhabitat.fr](mailto:constant.picco@cotedazurhabitat.fr)

Telephone: 0493187536

Information exchange endpoint (URL): [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_5YqD6hT0U3](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_5YqD6hT0U3)

Buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

#### **Roles of this organisation:**

Buyer

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

### 8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Nice

Registration number: 17060005000026

Postal address: 18 avenue des Fleurs

Town: Nice

Postcode: 06000

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Email: [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr)

#### **Roles of this organisation:**

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

Mediation organisation

## Notice information

---

Notice identifier/version: a8f2d0da-e257-4fc1-b3f4-eff8d496fcf8 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 27/05/2026 10:31:13 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 364807-2026

OJ S issue number: 101/2026

Publication date: 28/05/2026